

Rassemblements du mercredi 24 juin Nos revendications doivent être entendues par le ministre Blanquer !

Après le Président Macron dimanche soir à la télévision, le Ministre Blanquer s'est exprimé et s'est adressé par vidéo à l'ensemble des personnels du ministère : « Nous pouvons maintenant commencer une nouvelle étape. [...] Chaque lycée a des marges de manœuvre importantes [...] pour faire revenir les lycéens. [...] L'ensemble des élèves de collège pourront être accueillis. [...] Il y a toujours un protocole sanitaire et [...] il s'agira de faire respecter un mètre de distance entre chaque élève. C'est important de réfléchir à notre manière de travailler pour la rentrée de septembre. [...] Nous devons cultiver l'esprit d'unité. »

Le nouveau « protocole sanitaire » tout aussi inapplicable que les précédents

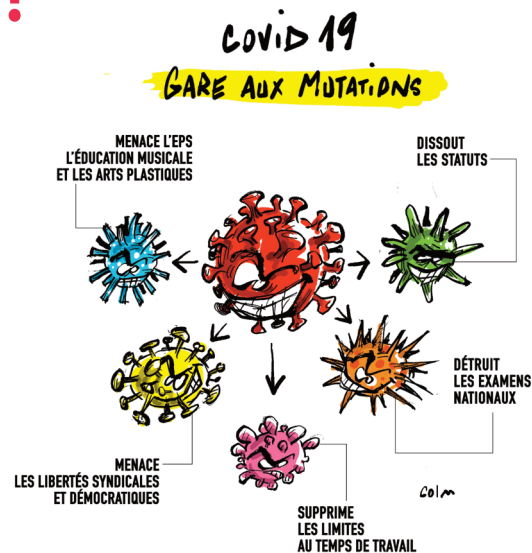
« Le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible » stipule le protocole du 19 juin. Il admet lui-même qu'il est impossible à appliquer dans nombre de cas. « L'organisation de la classe à l'air libre est donc une possibilité encouragée » : le ministre propose donc de faire cours dehors. « Tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...), y compris pour proposer d'autres activités (études, 2S2C) » : le ministre met sur un même plan études et 2S2C, en lieu et place de l'enseignement disciplinaire statutaire, au cas où la règle du mètre de distance serait impossible à respecter (ce qui sera sans doute souvent le cas).

Un nouveau « protocole sanitaire » qui désorganise les collèges et les lycées

Les 56 000 signataires de la pétition de la FNEC FP-FO demandaient des tests et des masques qui protègent. Au lieu de cela, le ministre a imposé l'école à distance et des protocoles tournant le dos à la réglementation en matière de santé au travail et qui ont désorganisé l'École, en excluant les 2/3 des élèves dans certains cas et en imposant aux autres et aux personnels, des conditions de travail quasi-carcérales.

Le ministre et le gouvernement tentent d'accélérer les mesures contre les personnels et les salariés

- Généralisation des 2S2C et du dispositif « école ouverte » pendant les vacances scolaires qui visent à mettre en place des activités prises en charge par les collectivités territoriales et les associations, en lieu et place des apprentissages assurés par les enseignants fonctionnaires d'État
- poursuite de l'école à distance (et donc explosion du groupe classe) avec la programmation de formations au numérique pour les enseignants, allègement des programmes disciplinaires d'enseignement



- mais aussi insuffisance des recrutements et des postes, aggravation des conditions d'emploi des AESH, mutations et gestion de carrière sans vérification ni contrôle possible
- poursuite du blocage du point d'indice, remise sur la tapis de la contre-réforme des retraites...

M. Blanquer, nous avons « l'esprit d'unité » sur nos revendications contre votre politique destructrice ! Nous vous disons stop au démantèlement de l'École républicaine et à la casse du statut que vous organisez !

Les hospitaliers, le 16 juin, ont tracé un sillon. Les fédérations FNEC FP-FO, CGT Educ'action et Sud-Education appellent aujourd'hui « les personnels à se rassembler le mercredi 24 juin (devant les DSDEN, les rectorats...) et organiser, dans un cadre intersyndical, les délégations pour exiger :

- ▶ L'abandon des 2S2C
- ▶ L'abandon de la proposition de loi sur la direction d'école
- ▶ L'arrêt des suppressions de postes et la création des postes nécessaires dans l'Éducation nationale
- ▶ La création d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH
- ▶ L'abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C et de Parcoursup
- ▶ L'augmentation des salaires et l'augmentation du point d'indice
- ▶ L'arrêt total des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer. »